



ORAL HEC Paris 2021

CULTURE ET SCIENCES HUMAINES

Toutes options

Programme Grande Ecole

La session 2021 a vu les oraux d'admission à HEC retrouver leur déroulement habituel, après l'interruption liée au contexte sanitaire de la session 2020, à cela près que – comme pour tous les autres concours de cette session de reprise – le public ne pouvait y assister. Le jury se réjouit d'avoir ainsi pu entendre candidates et candidats, et du fait que l'oral ait pleinement joué son rôle. Après la césure de la session 2020, ce rapport est l'occasion de rappeler les attendus de l'exercice afin de permettre aux futurs candidats de préparer au mieux cette épreuve qui joue son rôle en permettant aux futurs élèves de l'école de montrer leurs qualités de réflexion, d'analyse et d'argumentation, nourries par une culture personnelle solide et pleinement appropriée.

Aussi convient-il d'abord de ne pas se tromper sur l'épreuve mais au contraire de l'aborder en ayant clairement circonscrit ses principes et ses attendus. Il ne s'agit pas d'une version simplifiée du triptyque et manifester une réflexion personnelle ne saurait être remplacé par le goût mécanique de l'éloge paradoxal ; une appréhension erronée de l'épreuve a ainsi conduit un candidat à faire un surprenant, et fort peu convaincant, éloge de la domination de l'humanité par les robots (qui ont « bien compris Épicure », et que leur « rationalité extrême » rend « plus libres que nous »). Se distinguer par son discours ne saurait conduire à défendre l'indéfendable, non plus qu'à substituer au goût bienvenu de la complexité une forme pervertie et vaine du paradoxe confinant à la mécanique absurde.

La plupart des candidats s'exprime de façon claire et intelligible. Pour quelques-uns, il convient de préciser cependant qu'il ne faut ni marmonner ni chuchoter, et pas plus tonitruer, déclamer ou faire de grands gestes : l'exercice n'est ni un concours d'éloquence ni un exercice d'improvisation théâtrale ; il convient d'articuler son propos, aussi bien sur le plan sonore que sur le plan intellectuel. Pour finir avec ces défauts véniels, soulignons que l'oral de culture générale, s'il doit permettre de voir une personnalité intellectuelle, nourrie par une culture propre et construite, n'est pas plus un entretien de personnalité où il faudrait montrer son tempérament, qu'un échange superficiel et purement rhétorique, bien que les codes de l'échange intellectuel méritent d'être respectés. Il est naturellement bon d'éviter toute familiarité avec le jury (« pas de souci », « ok », « super », ou « tac ! » sont des tours peu pertinents pour l'exercice) et de se garder des formules toutes faites qui sont les tics de langage d'une époque (la session aura vu proliférer les « on est sur... », qui signaient bien souvent le flou de la pensée) ; on évitera également d'adopter avec le jury le ton de la conversation mondaine ou celui de la confidence rusée, de lui décerner des compliments (« c'est une question très intéressante ») ou de de lui donner l'impression qu'il n'a pas très bien suivi l'exposé (« comme je l'ai dit ») voire qu'il n'a pas été capable de comprendre ce qui a été présenté (« c'est ce que j'ai dit dans la première partie ») : les questions que pose le jury ont vocation à être entendues en postulant qu'il a bien compris ce qui a été présenté – si ce n'est pas le cas, ses questions le signalent très directement, en demandant explicitement une redite de ce qui a été formulé.

Analyse du sujet

Dès le début du travail, il faut prendre le temps de bien lire l'énoncé du sujet, et ne pas le considérer comme un prétexte à produire mécaniquement du discours à partir de simples réactions à un énoncé reçu sans véritable réflexion. Aussi l'analyse du sujet doit-elle être la plus précise possible, pour chacun des termes qui le composent : dans « Traduction, trahison », *traduire* ne saurait être l'équivalent indifférencié de *transcrire* ou *exprimer*, dans l'oubli du sens premier du mot ; dans « Partager l'intimité », *partager* ne peut être remplacé successivement et en vrac par *faire savoir*, *publier*, *s'exposer*, *exprimer une opinion* ; « jouer » n'est pas « le jeu » ; le choix du pluriel doit être pris en compte (« cultures et universalité » n'est pas « culture et universalité »).

Plus particulièrement, une citation doit être considérée dans sa fonction d'énoncé et ainsi conduire à formuler des hypothèses (dans quel contexte cette question ou cette affirmation peut-elle être formulée ? Sur quel ton ? Avec quel implicite ?) ; les guillemets qui encadrent parfois l'énoncé peuvent signaler le lieu commun, le poncif, la formule toute faite à interroger comme tels (plutôt qu'ils n'invitent à deviner l'auteur d'une citation, ce qui n'est jamais un attendu des sujets donnés). Prendre en compte tous les termes du sujet conduit à ne pas remplacer « Qu'est-ce qu'avoir du style ? » par « Le style », « Commencer et finir » par « savoir finir », « Faut-il être généreux ? » par « la générosité » ; cela suppose également de savoir situer le sujet dans son champ (« L'indignation » dans celui de la morale, par exemple, ou « le bénévolat » dans celui du social et du politique autant que de l'éthique), de l'identifier précisément (« l'indignation » est un sentiment, ce qui n'est pas le cas de « la générosité »), d'établir et de travailler les distinctions nécessaires (« la générosité » se distingue de la charité, « le vêtement » renvoie à l'habit comme à l'uniforme).

L'enjeu est donc de définir l'idée proposée, de la manière la plus précise possible et en adaptant sa démarche au sujet : l'étymologie peut servir (« l'enthousiasme », qui suppose un « dieu » en soi), la mise en relation de l'abstrait et du concret (pour un sujet comme « le seuil » par exemple), la comparaison avec d'autres termes (la « star » se distingue ainsi du héros), les réseaux lexicaux et liens d'implications (un sujet comme « effacer » amène l'idée de trace par exemple), des expressions dans lesquelles le terme peut être rencontré (un « écart » d'âge, de salaire, « faire un écart »...). Ce travail de définition et de délimitation permet en outre de commencer à collecter des références : il est une étape indispensable pour problématiser le sujet, c'est-à-dire pour identifier ce qu'il invite à penser.

Il convient donc, dans ce premier temps, de prendre en compte tous les termes du sujet envisagés dans leurs différents sens possibles, en tenant compte de leur ambiguïté éventuelle : pour « la minorité », il est bon de ne pas oublier le sens quantitatif de la notion, non plus que le sens juridique, comme pour « l'écart », de penser au sens moral de la notion (« commettre un écart ») ou à l'idée de relégation (« mettre à l'écart »). Pour autant, il faut se garder de s'enfermer dans un improbable sens littéral si l'expression a clairement un sens figuré (pour « le cri du cœur », une candidate note bien que l'expression est absurde puisqu'un cœur ne peut crier, mais deux des trois parties de son propos ne s'en tiennent pas moins au sens littéral du mot « cœur », et évoquent donc sur un ton préoccupé le soupçon de problèmes cardiaques pouvant naître lorsqu'un cœur « crie » de façon anormale, ce qui n'est guère satisfaisant vis-à-vis des enjeux réels du sujet).

Problématiser les sujets et construire son plan

Une réduction du champ peut certes intervenir mais à condition d'être justifiée : c'est alors tout le travail de la problématisation et du plan de justifier le privilège donné à telle ou telle direction prise par l'exposé, dès lors qu'elle paraît plus favorable à la réflexion que les autres pistes abandonnées. Une dérive trop fréquente des exposés entendus cette année a consisté à problématiser mécaniquement les sujets, avant de proposer un plan tout aussi mécanique. Rappelons donc que tout sujet n'a pas vocation à être situé sur le plan de l'appréciation morale (s'agit-il d'un vice ou d'une vertu ?) et que le plan préfabriqué (1 : un vice, 2 : une vertu, 3 : mieux vaut le juste milieu, ou sa variante : 1 : c'est dangereux, 2 : mais c'est intéressant 3 : il faut donc le modérer) est bien souvent

contreproductif (la variante coûts vs. avantages, ou celle d'une dernière partie sur « le propre de l'homme », n'est pas préférable).

Une bonne problématique s'interroge sur ce qu'il y a à réfléchir dans le sujet proposé et identifie précisément ce qu'il permet de penser, voire de comprendre. Ainsi, pour le sujet « le désir de reconnaissance », une candidate se propose de façon très convaincante de réfléchir à la manière dont cette forme particulière de désir peut plonger un individu dans la dépendance ; à l'inverse, n'envisager que la question de la reconnaissance sociale ne permet pas de rendre compte de la profondeur du sujet. Il est donc nécessaire, pour bien problématiser, de s'appuyer sur une analyse riche du sujet : pour « un autre monde est possible », envisager les différentes acceptions possibles de l'expression (un autre monde ailleurs dans l'univers, ou sur le mode de la science-fiction, ou encore un autre monde ici-bas, plus juste), a conduit à une problématisation très intéressante. Aussi la problématique ne consiste-t-elle pas à plaquer une question sur le sujet, surtout si la question est absurde (« L'avarice est-elle un vice ou une vertu ? ») : le goût abusif du paradoxe conduit alors à des propositions qui défient toute logique (« seuls les robots sont vraiment libres »). Si la problématique doit permettre de valoriser une réflexion personnelle, celle-ci ne saurait être produite par des renversements aussi mécaniques qu'inconséquents (défendre, pour traiter « nul n'est méchant volontairement », que « parfois on est méchant par gentillesse », emmener la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave vers l'idée que l'esclavage est une bonne chose, tenter de démontrer que les fenêtres sont nocives pour l'homme...). La problématisation ne doit ainsi pas être fondée sur une lecture exagérément analytique du sujet, qui finirait par perdre de vue son sens obvie : pour « l'art de plaire », isoler la notion d'art, voire renvoyer à la distinction entre art et artisanat, n'a pas servi la réflexion car le sujet s'est alors trouvé encombré par cette distinction trop sommairement construite.

On l'a déjà souligné mais il convient d'y revenir pour conclure sur ce point, tant le défaut a été récurrent cette session, et particulièrement discriminant pour les candidats : il ne faut pas se réfugier dans des plans *a priori*, considérés à tort comme susceptibles de s'appliquer *in abstracto* à tout sujet ou presque, que ce soit à partir de couples conceptuels ou de lieux communs dont la pertinence n'est pas absolue ; au demeurant, des plans en deux ou quatre parties ne sont pas à exclure par principe. C'est vraiment la problématique qui doit justifier le parcours choisi ensuite pour réfléchir et il convient donc bien de s'interroger précisément sur ce qu'il y a à penser dans le sujet pour construire son exposé, c'est-à-dire sa problématique et le plan qui va permettre d'y réfléchir, c'est-à-dire de progresser dans la compréhension.

Perspective de l'épreuve : quelle culture mobiliser ?

Effet peut-être d'un certain repli des perspectives dû au confinement ? On l'a dit, les candidats ont eu trop souvent face aux différents sujets proposés, choisis pourtant pour leur diversité et leur variété, le réflexe de privilégier une entrée morale (voire moralisatrice) et existentielle ; la culture générale, loin de se résumer dans tous les cas à une discussion pragmatique souvent caricaturale (c'est bien vs. c'est mal), invite à réfléchir largement et donc à déployer la pensée, lorsque le sujet y invite, vers le politique, l'historique ou le social : il est à noter que les sujets ouvrant sur des enjeux de philosophie politique ont donné lieu, cette année, à des exposés parfois particulièrement indigents, comme pour « Démocratie et rapports de force » ou pour « la contestation », confondue avec « la critique ».

Tout ramener vers la question de savoir si c'est bien ou mal (vertueux ou vicieux, bénéfique ou dangereux, utile ou vain...) est forcément très réducteur, voire très peu pertinent. On ne saurait donc trop conseiller aux futurs candidats de ne pas hésiter à ouvrir leur réflexion aux sciences humaines, non plus qu'à dégager concrètement les enjeux des problèmes qu'ils évoquent, sans se réfugier dans des figures trop abstraites qui favorisent une réflexion à vide : ainsi de la mention récurrente de « l'Homme » dans les exposés proposés, qui tendent ainsi à oublier que l'homme est bien souvent une femme, et plus généralement que ce qu'il est se trouve déterminé par la situation et le moment où il est, ce qui pousse à considérer avec prudence les généralités.

Le jury s'est aussi étonné du caractère récurrent de certaines références, indépendamment du sujet proposé : si invoquer *Bel-Ami* pour répondre à la question de savoir « qu'est-ce qu'avoir du style ? » peut être tout à fait astucieux, dès lors qu'on exploite toute la variété des personnages et des terrains (le vêtement, l'écriture, le mode de vie...) par rapport auxquels la question prend sens, il n'est pas sûr que ce roman soit également pertinent pour tout sujet. C'est surtout lorsque manquent, pour ces références récurrentes (*L'Odyssée* ou *Bel-Ami* côté littérature, Nietzsche, Pascal ou Kant côté philosophie), une mobilisation précise et fine du passage le plus pertinent, et qu'à côté de ces mentions manquent également toute trace d'une culture plus personnelle, que le jury s'interroge sur le sens donné à l'épreuve par les candidates et les candidats. L'enjeu est en effet bien de les entendre s'interroger et mener une réflexion personnelle, et non de vérifier leur capacité à réciter des fiches ou à recycler une préparation préalable apprise par cœur : aussi bien les références culturelles mobilisées sont-elles là pour être pensées et non pour être montrées de façon presque décorative.

Il importe donc de s'assurer une appropriation véritable et précise des auteurs que l'on cite : mieux vaut moins de références, vraiment assimilées, que de multiples citations que ne sous-tend aucune vraie lecture. Plutôt que sur une culture en trompe-l'œil, constituée de lieux communs dont l'appropriation semble parfois un peu fragile, le jury aimerait pouvoir fonder son échange avec les candidats sur une culture plus large et plus personnelle – à ce titre, le jury a été surpris de voir les candidats sembler s'autocensurer : comment comprendre sinon qu'au sujet « la star ? », les candidats préfèrent évoquer Victor Hugo (l'exemple semble assez anachronique) ou... Ulysse (qu'on a du mal à considérer comme une « star », même lorsqu'il arrive chez les Phéaciens), qu'oser une référence à la musique ou au cinéma (la cinéphilie, pourtant, appartient pleinement à la culture, et ne pas réussir à nommer une autre star que Marion Cotillard peut paraître surprenant) ; telle candidate n'ose révéler sa culture du jazz que pendant l'entretien, en réponse à une question du jury.

S'il existe bien sûr certains attendus, c'est donc aussi l'authenticité qui est valorisée dans ce type d'épreuve. Il ne faut donc pas hésiter à mobiliser des connaissances nourries de goût personnel dans l'exposé ; « l'aventure » peut être pensée en passant par *Indiana Jones*, et non exclusivement par *L'Odyssée*. Les candidats ne doivent ainsi pas hésiter à mobiliser des références sans doute plus modestes en apparence que les grands philosophes, mais non moins intéressantes pour le traitement de certains sujets : « la curiosité » peut trouver des illustrations particulièrement riches dans des contes comme celui de la *Barbe-bleue*. De la même façon, la question posée « y a-t-il une culture numérique ? » ne peut trouver de réponse satisfaisante dans le seul argument de la lecture en ligne, et il est bien difficile d'esquiver toute référence à la science-fiction lorsque le sujet proposé est « les robots ». Des références à la culture populaire sont possibles et parfois nécessaires, et auront d'autant plus de prix si elles témoignent d'une vie culturelle véritable, vive et vivante, et si elles nourrissent une réflexion, sans se borner au simple témoignage d'un goût particulier ; parfois ces références s'imposent d'elles-mêmes, lorsque les questions sont articulées aux enjeux du monde contemporain – la seule chose à éviter pour cette épreuve est une culture trop monolithique et étroite, privée de perspective et de profondeur par le fait de ne se référer qu'à un seul domaine. Si le jury peut comprendre que les années particulières qu'ont vécues les candidats ont pu les conduire à s'enfermer dans une préparation un peu scolaire, il fait le vœu qu'à l'avenir les étudiants n'hésitent pas à mobiliser toute leur culture, dans sa richesse et sa profondeur. C'est assurément une voie vers le succès plus sûre que la mobilisation de références mal maîtrisées, réduites à un seul nom (*a fortiori* quand il est écorché, comme plusieurs fois celui du peintre « Jean-Louis David ») ; chercher à citer coûte que coûte tel ouvrage étudié en classe, sans que le sujet justifie cette référence, est bien souvent contre-productif. Plus largement, le bluff n'est pas une stratégie probante : mobiliser des références auxquelles on fait dire des choses approximatives, en extrapolant à partir du seul titre, travailler exclusivement à partir de lectures de seconde ou de troisième main ne permet jamais de convaincre le jury.

Argumenter

L'exposé tient dès lors sa force non du nombre de références accumulées, ou de leur prestige, mais bien de la solidité du raisonnement proposé. Une épreuve de culture générale n'est pas un catalogue de références (voire d'allusions) littéraires ou philosophiques ; la culture générale ne se mesure pas à l'aptitude à citer de noms d'auteurs (qui ne sauraient valoir à eux seuls comme références). L'enseignement reçu en lettres et en philosophie durant les années de classe préparatoire doit pouvoir se mesurer aussi, et peut-être d'abord, à travers la précision du vocabulaire et la rigueur du concept. Pour des sujets comme « vivre sa vie » ou « le destin », il est ainsi utile de maîtriser la distinction entre fatalisme et déterminisme et savoir en user ; pour plusieurs sujets (« les signes du pouvoir », « les mots nous éloignent-ils des choses ? »), il apparaît que l'idée de « signe » n'est pas clairement maîtrisée ; pour « le bénévolat », la distinction entre travail et bénévolat peine à être établie. Aussi argumenter n'est pas accumuler : se croyant obligé de citer tel auteur, ou imaginant que s'ils parlent de telle notion, ils doivent forcément citer tel auteur, souvent par simples associations d'idées (« la star » conduisant au visage conduit à... Lévinas – l'enchaînement témoigne au minimum d'une mécompréhension des propositions du philosophe), certains candidats cessent de réfléchir et basculent dans la récitation. De façon générale, on ne saurait trop conseiller aux candidats de ne pas conduire leur propos – lors de l'exposé comme de l'entretien – en fonction des attentes supposées du jury.

Le plan, loin d'accumuler des références, doit donc permettre une vraie progression, à partir des enjeux noués par la problématique : une exigence de cohérence s'impose entre le problème construit, la progression des arguments, le choix des exemples mobilisés pour le traiter. Tel candidat, pour « le jeu », pose le problème de savoir quand le jeu s'arrête, mais propose un plan sans rapport et ne saisit pas de lui-même le rapport possible entre son propos, consacré essentiellement aux jeux de stratégie et à la théorie des jeux, et le problème qu'il a posé initialement : tout cela l'empêche de tirer profit des bons éléments présents dans sa réflexion. Tel autre candidat oublie de prendre des exemples et s'enferme dans un discours abstrait voire totalement désincarné en oubliant, pour « le bénévolat », de nourrir sa réflexion par des exemples d'actions bénévoles ou d'associations fondées sur le principe du bénévolat. Un autre exposé pense au contraire à mobiliser, pour réfléchir au sujet « être fidèle », les figures d'Abraham ou Horace : c'est le signe d'une très bonne appropriation d'une culture classique ici justement mobilisée.

Parmi les biais qui ont le plus souvent entravé la réflexion des candidats, deux méritent ici d'être soulignés car une préparation sérieuse de l'exercice permettra sans peine de les éviter : il s'agit de l'anthropocentrisme et du psychologisme. Ainsi, pour « la diversité », seule la diversité humaine ou sociale est envisagée, non la diversité des espèces par exemple : cela a piégé certains candidats dans un discours convenu, sinon idéologique – avec des polarités différentes selon les exposés –, qui ne parvenait pas à vraiment réfléchir sur la notion. Pour « l'envers du décor », une candidate limite son approche à l'écart possible entre ce qu'on montre de soi et ce que l'on est réellement là où un autre propose un exposé brillant qui questionne la notion de représentation – au théâtre, mais pas seulement – en vue de montrer que l'idée même d'un envers du décor n'est peut-être qu'une illusion. Le psychologisme, quant à lui, est parfois le masque d'un certain discours moralisateur. Tel exposé, pour « l'amour fou », pose ainsi la question « faut-il se déprendre de cette folie pour lui préférer un amour régulé et sain ? »... (de la même façon, la prédilection des candidats pour la supposée solution du « juste milieu », pour réfléchir à des sujets comme « l'écart » ou « la contestation », entrave la réflexion plutôt qu'elle ne l'accompagne).

L'entretien

Les questions du jury sont autant d'invitations à réfléchir et à approfondir le propos : il importe donc de les saisir comme autant de chances d'entrer vraiment en dialogue ; il ne s'agit donc ni d'acquiescer sans comprendre, ni de s'obstiner au prétexte de montrer une bien vaine force de caractère : ce sont les qualités d'échange qu'évalue l'exercice, parce qu'échanger est une condition et un exercice de la réflexion. Une réponse n'est pas une réaction ; certains candidats se desservent

complètement en donnant une réponse immédiate et mécanique, croyant bien faire en essayant de deviner ce qu'attend le jury au lieu de réfléchir à ce que celui-ci lui suggère (pour « le féminin », un candidat mobilise tel un automate la distinction « nature – culture » et s'y enferme, là où le jury espérait le voir mobiliser l'opposition entre nature et société afin d'en venir à l'idée du genre comme construction *sociale*).

L'honnêteté intellectuelle est appréciée, comme le fait de reconnaître simplement que l'on ne sait pas répondre à telle ou telle question. Il est en revanche capital de savoir mobiliser les connaissances que l'on a pour suivre les pistes proposées, d'explorer les hypothèses proposées lors de l'entretien, même et justement si elles n'ont pas été formulées lors de l'exposé. Aussi bien ne gagne-t-on rien à répéter ce que l'on a déjà dit, que le jury a déjà pu entendre et apprécier, comme ce candidat interrogé sur « l'aventure », invité à réévaluer la pertinence d'une référence (les « aventures » de la princesse de Clèves et du duc de Nemours), et qui ne fait que répéter son propos, relisant même ses notes. L'entretien permet de clarifier certaines idées, mais aussi d'aller voir dans des dimensions non encore investies du sujet : les candidates et les candidats doivent ainsi accepter de se faire déplacer et d'entrer dans une vraie discussion. L'entretien n'est pas un piège et il ne faut pas s'y préparer comme à un affrontement avec le jury : il ne s'agit pas de défendre son point de vue, contre l'évidence ou le bon sens, et il est très risqué de recourir à la mauvaise foi dans l'argumentation (« comme je l'ai dit », « c'est bien ce que j'ai dit ») ; il s'agit d'approfondir une réflexion qui, si elle est valable, peut être partagée. Reconnaître la faiblesse d'une hypothèse peut permettre de développer, dans le temps imparti, une proposition convaincante et étayée, qui sera forcément valorisée. Pour cela, il importe d'écouter attentivement la question (et de laisser le membre du jury terminer de la formuler). Pour que l'entretien soit fructueux, on préférera donc des réponses précises, mais concises, par exemple en choisissant un exemple à développer en réponse à une question, plutôt que d'accumuler les références imprécises et allusives ; on évitera absolument les réponses interminables, dont la longueur est généralement inversement proportionnelle à la pertinence, et qui privent le jury d'une question qui pourrait donner au candidat ou à la candidate l'occasion d'apporter une précision intéressante à son propos.

EXEMPLES DE SUJETS

- « commencer et finir »
- « nul n'est méchant volontairement »
- « partager l'intimité »
- « qu'est-ce qu'avoir du style ? »
- cultures et universalité
- démocratie et rapports de force
- être fidèle
- faut-il être généreux ?
- l'amour fou
- l'art de plaire
- l'avarice
- l'aventure
- l'écart
- l'enthousiasme
- l'envers du décor
- l'indignation
- la contestation
- la curiosité
- la minorité
- la star
- le bénévolat
- le cri du cœur
- le désir de reconnaissance
- le destin
- le féminin
- le jeu
- le seuil
- les mots nous éloignent-ils des choses ?
- les robots
- les signes du pouvoir
- traduction, trahison
- un autre monde est possible
- vivre sa vie
- y a-t-il une culture numérique ?